

Sommaire Exécutif

Les services d'accompagnement aux personnes en situation de handicap dans l'UE: quelle réalité?

Le processus du Semestre Européen qui démarre en Novembre 2019 et se termine en Juin 2020 est seulement le deuxième qui inclut la Grèce, au lieu de conduire un examen séparé. C'est également le premier processus du Semestre après la publication des Annexes D dans les Rapports Pays de 2019, mettant en avant les besoins d'investissements de l'UE. Cette approche nous donne un nouveau moment clef pour amener les nécessités de la stabilité financière de l'UE et des engagements pris par celle-ci en 2017 avec l'adoption du Socle Européen des Droits Sociaux.

Cette année, le rapport EASPD sur le Semestre Européen présente les problèmes clefs des services sociaux d'accompagnement dans huit différents pays dans l'Union Européenne : Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Grèce, Lettonie, Roumanie et Espagne. Dans chacun de ces pays, les associations de terrain ont discuté des problèmes majeurs et mis en avant les priorités pour la mise en œuvre de services individualisés de haute qualité. Les sujets de ce rapport touchent donc à une diversité des étapes de la vie, de l'intervention précoce à l'emploi et les soins de longue durée. Les évaluations et recommandations concernant chaque pays prennent en compte le progrès fait dans l'application des principes du Socle Européen des Droits Sociaux.

En novembre 2018, l'Examen Annuel de Croissance a mis en exergue que : "pour renforcer la dimension sociale de l'Union et encourager une convergence vers de meilleures conditions de vie et de travail, il est **nécessaire de mettre les principes proclamés dans le Socle Européen des Droits Sociaux en action, aux niveaux Européens comme nationaux**". EASPD accueille favorablement cette affirmation et les références faites au Socle Européen au travers des Rapports Pays 2018.

Le Socle Européen des Droits Sociaux est un compas sur comment les droits sociaux peuvent en effet être livrés aux citoyens et repose sur 20 Principes clefs¹ organisés en 3 chapitres : "Égalité des chances et accès au marché du travail", "Conditions de travail équitables",

¹ Veuillez trouver en Annexe la liste complète des Principes du Socle Européen des Droits Sociaux.

“Protection et insertion sociales”. Chaque “pages pays” de ce rapport mettent en avant les problèmes les plus pressant pour les organisations de service d’accompagnement, ci-dessous se trouve un résumé des différentes priorités par pays ainsi que le principe du Socle Européen qui y est lié :

| <i>Pays</i> | <i>Priorités principales</i> | <i>Principes du Socle Européen des Droits Sociaux</i> |
|-----------------|--|---|
| Autriche | Chômage, Fragmentation | 3, 4, 17 |
| Belgique | Emploi accompagné, Piège des allocations, Prix de l’amour | 3, 5, 12, 17 |
| Bulgarie | Chômage, Ressources Humaines, Intervention Précoce, Economie sociale | 3, 11, 14, 17 |
| France | Chômage, Services de soins, Logement | 3, 16, 17, 19 |
| Grèce | Chômage de longue durée | 3, 4, 5, 17 |
| Lettonie | Desinstitutionalisation, Soins de longue durée, Qualité des services | 3, 17, 18, 20 |
| Romanie | Chômage, Financements | 3, 4, 5, 14, 17 |
| Espagne | Chômage, Qualité des services, Education | 11, 12, 17, 18, 20 |

Pour consulter le rapport en entier (anglais seulement), [cliquez ici](#).



This publication has been produced with the financial support of the European Union Programme for Employment and Social Innovation “EaSI” (2014-2020). The information contained in this publication does not necessarily reflect the official position of the European Commission. Copyright © EASPD 2019 All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in or introduced into a retrieval system without the prior permission of the copyright owners.